



communiqué de presse

Saint-Beauzire, jeudi 5 juin 2014

Le Syndicat Mixte Ouvert Biopôle Clermont-Limagne renouvelle son comité syndical.

Le Biopôle Clermont-Limagne, technopole dédiée des sciences du vivant est administré depuis fin 2012 par un Syndicat Mixte Ouvert.

Le SMO Biopôle Clermont-Limagne réunit Riom Communauté, Clermont-Communauté, la Communauté de Communes Limagne d'Ennezat et la CCI du Puy-de-Dôme. Il porte la gestion de l'ensemble immobilier, l'animation et la commercialisation du Biopôle Clermont-Limagne qui s'étend désormais sur trois sites respectivement situés à Riom, Saint-Beauzire et Clermont-Ferrand.

Pour faire suite aux dernières élections municipales, le comité syndical du SMO s'est réuni jeudi 5 juin afin de procéder à la nomination de ses nouveaux membres. Le nouveau Bureau de ce comité a alors été désigné comme suit :

Président : Jacques MIZOULE,
représentant la Communauté de Communes Limagne d'Ennezat

1^{er} Vice-Président : Bernard VILLATA
représentant la CCI du Puy-de-Dôme

2^{ème} Vice-Président : Jean-Marc MORVAN
représentant Clermont-Communauté

3^{ème} Vice-Président : Thierry ROUX
représentant Riom Communauté

Contacts Presse :

Anne LEPRAND-BIGAY
Chargée de Communication
SMO Biopôle Clermont-Limagne
04 73 64 43 30 / anne.leprand-bigay@biopole-clermont.com

Hervé PREVOTEAU
Directeur
SMO Biopôle Clermont-Limagne
04 73 64 43 43 / hervé.prevoteau@biopole-clermont.com